# PROJET PEDAGOGIQUE

*Maison des jeunes Amilly*

19 AU 31 OCTOBRE

*Clarys Leglaud*

# SOMMAIRE

**1.LE PROJET EDUCATIF** page 1

**2.PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE** page 1

2.1. Présentation de la **M**aison des **J**eunes d'**A**milly
2.2. Diagnostic et besoins des jeunes

**3. INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES** page 2

3.1. Valeurs éducatives, objectifs pédagogiques et opérationnels
3.4. Inclusion, handicap et accessibilité
3.5. Développement de l'autonomie, de la citoyenneté et du vivre-ensemble

**4. ORGANISATION** page 5

4.1. Procédure d'inscription aux activités des vacances de la Toussaint
4.2. Programme d'activités et sorties
4.3. Moyens matériels et locaux
4.4. Relations avec les familles et communications

**5. ÉQUIPE ET ENCADREMENT** page 9

5.1. Présentation de l'équipe pédagogique
5.2. Rôle et missions des animateurs
5.3. Rôle et missions de la direction
5.4. Organisation du travail et préparation des activités

**6. SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES JEUNES** page 11

6.1. Sécurité physique et morale
6.2. Santé, hygiène et suivi sanitaire
6.3. Protocoles d'urgence et prévention des risques

7. **ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE** page 12

**8. ANNEXE** page 14

8.1. Charte de l'animateur

## 1. LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de la ville d'Amilly se fixe comme objectifs principaux :

- De favoriser l'accès de ses services pour tous quelque que soit le milieu social.
- D'apporter une solution de garde pour les familles à caractère éducatif et ludique pour les enfants.
- Favoriser l'ouverture au monde et à la différence.

L'accueil de loisirs doit être le jeune un lieu de détente, de découverte, de rupture avec la vie de tous les jours et d'éducation participant à l'épanouissement de sa personnalité.

Il contribue :

- A l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Au développement de l'autonomie de l'enfant et du jeune.
- A son éducation, à la citoyenneté et au civisme.

## 2. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

### 2.1. Présentation de la Maison des Jeunes d'Amilly

La Maison des Jeunes (La Gare) est une structure municipale située sur la commune d'Amilly répondant aux normes de sécurité, sanitaires imposées par la DRAJES aux accueils de loisirs sans hébergement.
L'acceuil réceptionne au maximum 50 jeunes âgés de 11 à 20 ans.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges permettant aux jeunes de se retrouver .
La structure dispose d'espaces et de supports permettant de proposer différentes activités : baby-foot, billard, jeux collectifs, ateliers créatifs, activités autour de la cuisine, soirées à thème et projets construits avec eux.
Ces différents supports permettent de répondre à la diversité des envies et des besoins du public accueilli.

La MJA organise aussi des sorties, des activités sportives et culturelles, ainsi que des projets favorisant la découverte de nouvelles pratiques et de nouveaux horizons.
L'accueil proposé repose sur une démarche participative  les jeunes sont encouragés à être acteurs de leur temps libre, à proposer des idées, à participer à la construction des projets et activités mis en place sur la structure .

### 2.2. Diagnostic et besoins des jeunes

L'adolescence constitue une période importante dans la construction de l'autonomie et des relations sociales.
Avec l'equipe d'animation nous avons échangés et déduis que les jeunes accueillis à la MJA présentent des niveaux d'autonomie différents mais le constat reste le même, les jeunes restent dans leur zone de confort que ce soit dans les relations sociales que dans les activités et expériences.
La structure représente pour eux un espace permettant de sortir du cadre scolaire et familial et leur permet de rencontrer d'autres jeunes et de pratiquer des activités diverses dans un contexte différent.

Le projet pédagogique s'appuie donc sur deux constats principaux :

● Les jeunes ont besoin d'un espace à eux où ils peuvent se rencontrer, apprendre à vivre avec les autres et trouver leur place dans un groupe .
● Certains jeunes ont peu d'occasions de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux lieux, de nouvelles pratiques .

Le projet vise ainsi à faire de la MJA un espace permettant à chacun de trouver sa place, prendre des initiatives et découvrir de nouvelles choses.

L'accueil de loisirs doit être un lieu de détente et de découverte. Il doit également permettre aux jeunes de s'épanouir et de développer leur personnalité, tout en les aidant à rompre avec le quotidien.

## 3. INTENTIONS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### 3.1. Valeurs éducatives, objectifs pédagogiques et opérationnels

### Valeur 1 : Le vivre ensemble

Le vivre ensemble reste une valeur assez large qui englobe tous les axes que chaque membre de l'équipe pédagogique souhaite transmettre.
La MJA doit être un espace dans lequel chaque jeune peut se sentir accueilli et considéré.

Il s'agit de favoriser :
● Le respect de chacun.
● L'écoute.
● L'acceptation des différences.
● La participation à la vie collective.

L'objectif n'est pas seulement de faire respecter des règles, mais de permettre aux jeunes de comprendre leur utilité et de participer à leur construction.

Objectif général :

Permettre aux jeunes de vivre et d'agir ensemble dans un climat respectueux et sécurisant.

Objectifs opérationnels :

Les jeunes seront amenés à :
● Écouter les opinions différentes.
● Coopérer dans des activités collectives.
● Apprendre à gérer les conflits par le dialogue.
● Participer à la création des règles de vie, les respercte.
● Aménager des espaces imaginés et crées par eux pour eux.

Actions envisagées:

- Création collective des règles de vie.
- Jeux coopératifs.
- Tournois collectifs.
- Débats et temps d'échanges.
- Activité intergénérationnelle.
- Mise en place d'une boîte à idées.

## Valeur 2 : Élargir le champ des possibles

La deuxième valeur du projet est de permettre aux jeunes d'élargir leur champ des possibles.
L'équipe d'animation veut permettre aux jeunes de découvrir des activités, des lieux, des personnes, des pratiques culturelles et sportives qu'ils ne connaissent pas nécessairement.
L'objectif est de développer la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Objectif général :

Permettre à chaque jeune de découvrir de nouvelles expériences afin de développer sa curiosité.

Objectifs opérationnels :

Les jeunes seront amenés à :
- Découvrir de nouvelles activités.
- Rencontrer de nouvelles personnes.
- Développer leur créativité.
- Devenir d'avantage acteurs de leurs projets.

Découverte de nouveaux lieux :
- Visites.
- Activités en dehors de la commune.
- Rencontres avec d'autres structures.

À partir des deux valeurs du projet, nous avons choisi de travailler sur trois grands axes pédagogiques :

## Objectif 1 – Favoriser le vivre ensemble

Permettre aux jeunes de développer des relations avec les autres.

## Objectif 2 – Favoriser la participation des jeunes

Permettre aux jeunes de prendre progressivement des initiatives et devenir acteurs de la vie de la structure.

### Objectif 3 – Élargir leur champ des possibles

Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux lieux, de nouvelles personnes et de nouvelles perspectives.

*Quelques actions :*

Découverte sportive :

- Tournois de football (inter-structure).
- Escrime.
- Régle de vie.
- Découverte de clubs et associations locales.

Découverte culturelle :

- Match hokey.
- Assemblée nationale.
- Ateliers artistiques .

### 3.4. Inclusion, handicap et accessibilité

La MJA s'inscrit dans une démarche d'inclusion et d'égalité d'accès, en veillant à accueillir chaque jeune sans distinction dans le respect de ses besoins. Notre structure est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur et dispose de sanitaires adaptés afin de favoriser le bien-être et l'autonomie de tous.

Nous souhaitons permettre à chaque jeune quelles que soient ses particularités de trouver sa place et d'être acteur au sein de la structure, de participer aux activités et de s'épanouir dans un environnement respectueux et adapté autant que possible.

### 3.5. Développement de l'autonomie, de la citoyenneté et du vivre-ensemble

Au sein de la MJA, nous souhaitons favoriser le vivre-ensemble, le respect mutuel et l'apprentissage de la citoyenneté. Les jeunes sont encouragés à respecter les règles de vie collective co-construites avec eux , à s'écouter mutuellement et à exprimer leur opinion.

Les jeunes de la MJA participent activement aux cérémonies commémoratives. Ils peuvent notamment être porte-drapeaux et lire des discours. Ces engagements leur permettent de mieux comprendre les valeurs citoyennes et de s'impliquer dans la vie de la commune.

À travers les activités, les projets collectifs et les temps d'échange, nous souhaitons développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à prendre des initiatives. L'objectif est de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe et de s'impliquer pleinement dans la vie de la structure.

# 4. ORGANISATION

## 4.1. Procédure d'inscription aux activités des vacances de la Toussaint

## 4.2. Programme d'activités et sorties

| | Mardi 27 octobre | Tarif | Attention |
|---|---|---|---|
| 21 | 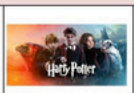 **14h/18h : Multi-activités : pâte fimo + décor Harry Potter + goûter** Participer à la préparation des ateliers qui seront proposés lors de la journée « Festi-Mômes », le dimanche 22 novembre à l'Espace Jean Vilar. MJA. | | en même temps n°22 et n°23 |
| 22 | **14h/18h : Nouveauté ! Ninja Park à Saint-Jean-de-Braye (45) :** parcours indoor inspiré des défis Ninja : une structure d'obstacles variés pour bouger, tester son agilité et se dépasser... Tenue sportive obligatoire + prévoir goûter. **Avoir une bonne condition physique.** Départ MJA minibus. | 5,00 € | en même temps n°21 et n°23 |
| 23 | **15h/18h : Tournoi Nintendo Switch sur Grand Ecran.** Prévoir goûter. MJA | | en même temps n°21 et n°22 |
| | **Mercredi 28 octobre** | **Tarif** | **Attention** |
| 24 | **9h/14h30 : Atelier cuisine avec repas (entrée - plat - dessert) : fabrication de quiches maison.** MJA. | 6,05 € | en même temps n°25 |
| 25 | **10h/18h : PARTAGE, CONVIVIALITÉ & SOLIDARITÉ ! Grande tournoi de futsal avec le service jeunesse de Montargis.** Tenue sportive obligatoire + prévoir pique-nique + eau + goûter. Départ MJA minibus. | | en même temps n°24 et n°26 |
| 26 | **14h30/17h30 : Après-midi intergénérationel ! Loto + goûter avec les résidents de la maison de retraite "Les Villanelles" d'Amilly. Venez passer un moment de convivialité, d'échanges et de partage.** Départ MJA. | | en même temps n°25 |



**AUTORISATION PARENTALE**
**VACANCES TOUSSAINT 2026**

Amilly

**Fiche d'inscription réservée exclusivement aux adhérents.**
**MERCI DE LIRE LA PROCÉDURE JOINTE.**

**Nom de l'adhérent :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** ..... **Âge :** .....

**Adresse :** .....

**Ville :** .....

**Tél adhérent :** .....

**Tél parents (en cas d'urgence) :** .....

**Je soussigné (père - mère - responsable légal) :**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Inscrits mon enfant aux activités suivantes :**

**ACTIVITÉS MULTIPLES - Entourez vos choix**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

31 32 33 34 35 36 37

**SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL**

Procédure de préinscription : activités des vacances de la Toussaint 2026

Service Jeunesse – Mairie Amilly

*Pour le bien de tous, merci de bien **lire** et de **respecter** cette procédure de **préinscription**.*
*Dans le cas contraire, nous refuserons votre mail de demande.*

1) Vendredi 02 octobre dans la journée : **Télécharger le programme des vacances de la Toussaint 2026** et la **procédure** sur le site de la ville **www.amilly.com** rubrique « *Mon quotidien* » → « *jeunesse* » → « *S'inscrire aux activités des vacances* » ou venir le récupérer en format papier au service jeunesse **213 rue de la gare à AMILLY** pendant les permanences administratives.
Lien du programme https://www.amilly.com/mon-quotidien/famille/jeunesse-12-a-20-ans/sinscrire-aux-activites-des-vacances/

2) Pour faire votre demande :
- → Envoyez-nous un mail à : mja@amilly45.fr à partir du dimanche 04 octobre à 20h30 pour les adhérents AMILLOIS et à partir du lundi 05 octobre à 8h00 pour les adhérents NON AMILLOIS
- → Merci de préciser : NOM + PRENOM + DATE DE NAISSANCE/ÂGE + NUMEROS DES ACTIVITÉS CHOISIES
- → Attention à ne pas choisir des activités en même temps sinon votre demande ne sera pas retenue.
- → Tout mail envoyé avant cette heure ne sera pas pris en compte (heure atomique de notre ordinateur faisant foi).

- → Pour les frères et sœurs, faire les demandes dans le même mail en distinguant bien les différents enfants.
- → Les demandes sont classées par ordre des arrivées. Les places sont limitées.

3) Le service jeunesse traite votre demande et vous répond quelques jours plus tard en vous confirmant les activités retenues et le montant à régler en cas d'activités payantes.

4) Pour validation définitive des inscriptions : venir au service à partir du mercredi 07 au jeudi 15 octobre avant 18h DERNIER DÉLAI
- rapporter l'autorisation parentale complétée et signée (IMPORTANT ! Les activités en liste d'attente doivent être entourées !)
- payer les activités
*=> Paiement : chèque à l'ordre de « Régie Jeunesse Amilly » ou en espèces avec l'appoint.*
*ATTENTION : A compter du mois de novembre 2026, les paiements par chèque ne seront plus acceptés (directive de la DGFiP)*

**Étape 1 :**
Le jeune et son parent prennent connaissance du planning des activités.

**Étape 2 :**
Choisir les activités avec numéros correspondants.

**Étape 3:**
Envoyer un mail en indiquant les numéros des activités choisies.

**Étape 4 :**
Réponse par mail confirmant l'inscription aux activités demandées ou des activités sur liste d'attente.

**Étape 5 :**
Effectuer le paiement et remettre l'autorisation parentale à la MJA.

## 4.3. Moyens matériels et locaux

Hall

Salle du haut
ordinateur, espace jeux

Salle polyvalente
avec mezzanine

Salle du bas
écran tactile, tapis et jeux

Terrain multisports

Cuisine équipée

Salle des pas perdus
(salle annexe)

213 rue de la gare - Amilly 45200

Certains locaux municipaux extérieurs à la structure peuvent être mis à disposition selon les besoins :

- 2 gymnases : LADOUMEGUE et le BOURG
- 1 dojo
- 1 piscine municipale
- Le stade + le terrain de football synthétique
- 1 préau situé à l'école du Clos-Vinot
- 1 salle polyvalente à l'école de Viroy

Les transports :

- 3 minibus municipaux de 9 places
- 1 voiture municipale réservée aux services des sports et de la jeunesse
- 1 prestataire extérieur car DARBIER

Matériels :

Le matériel de la Maison des Jeunes est mis à disposition des animateurs et jeunes. Tout matériel spécifique peut être commandé (MAJUSCULE) ou acheté (Commerces de proximités).

## 4.4. Relations avec les familles et communications

Afin de favoriser une communication régulière et transparente avec les familles, le projet pédagogique ainsi que le planning des activités sont mis en ligne sur le site internet de la Ville, dans la rubrique Jeunesse, ainsi que sur les réseaux sociaux de la MJA: Instagram et Facebook.

L'actualité de la Maison des Jeunes est régulièrement partagée sur ces réseaux. Nous nous efforçons d'alimenter quotidiennement nos publications et nos stories afin de permettre aux familles de suivre la vie de la structure, de découvrir les activités réalisées et de partager le quotidien des jeunes.

Des temps de permanence sont également mis en place tout au long des vacances afin de permettre aux parents qui le souhaitent d'échanger avec la direction, de poser leurs questions ou d'obtenir des informations complémentaires. L'équipe reste également joignable par téléphone pour répondre aux besoins des familles.

Enfin, un tableau d'affichage dédié aux activités est installé dans le hall de la MJA. Il permet aux jeunes et à leurs familles de consulter les informations relatives aux activités proposées et de prendre connaissance des actualités de la structure et de la ville.

Des temps de jeux réunissant les parents, les enfants et l'équipe d'animation qui seront également proposés afin de favoriser les échanges et de renforcer les liens entre les familles et la structure.

L'ensemble de ces moyens de communication vise à renforcer le lien entre la MJA et les familles, à favoriser les échanges et à garantir une information accessible à tous.

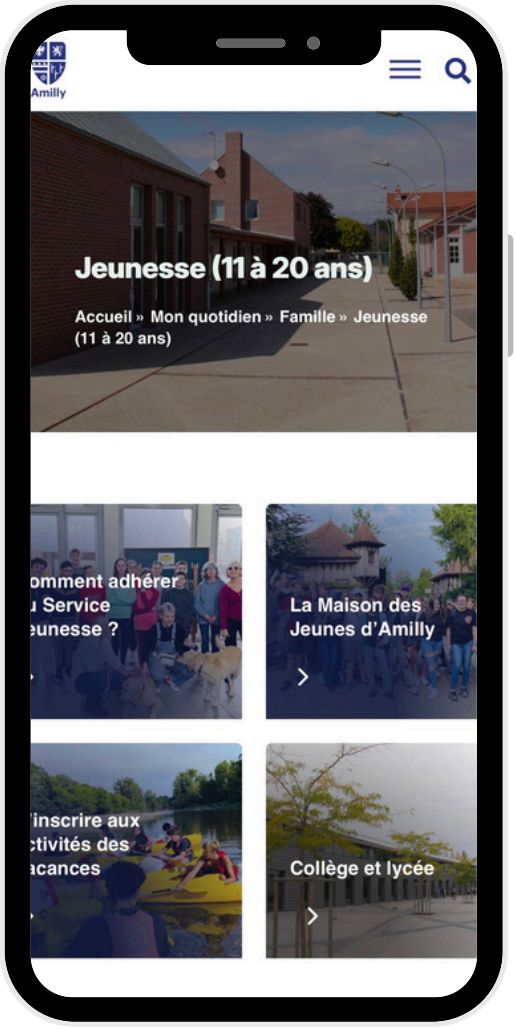
Jeunesse (11 à 20 ans)
Accueil » Mon quotidien » Famille » Jeunesse (11 à 20 ans)
La Maison des Jeunes d'Amilly
Collège et lycée

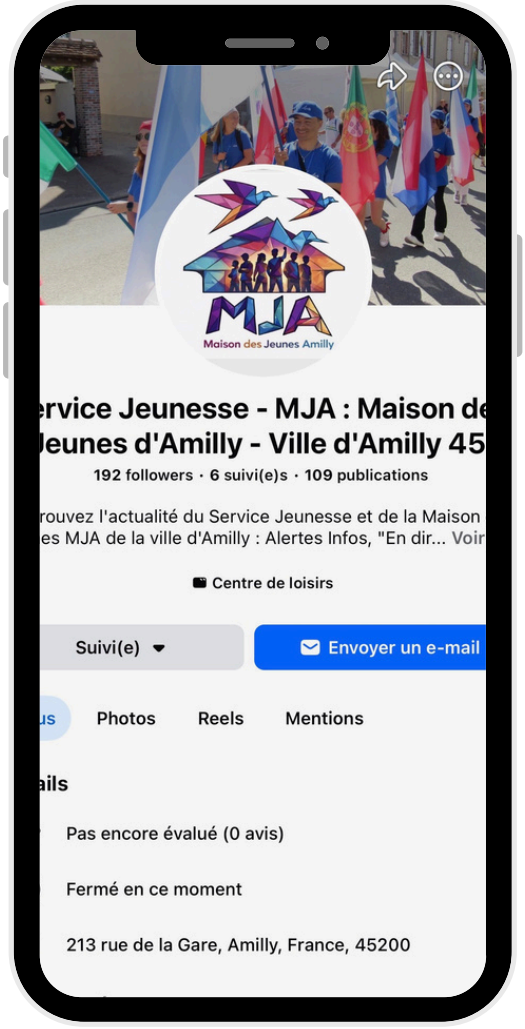
MJA
Maison des Jeunes Amilly
192 followers · 6 suivi(e)s · 109 publications
Centre de loisirs
Suivi(e)
Envoyer un e-mail
Photos
Reels
Mentions
Pas encore évalué (0 avis)
Fermé en ce moment
213 rue de la Gare, Amilly, France, 45200

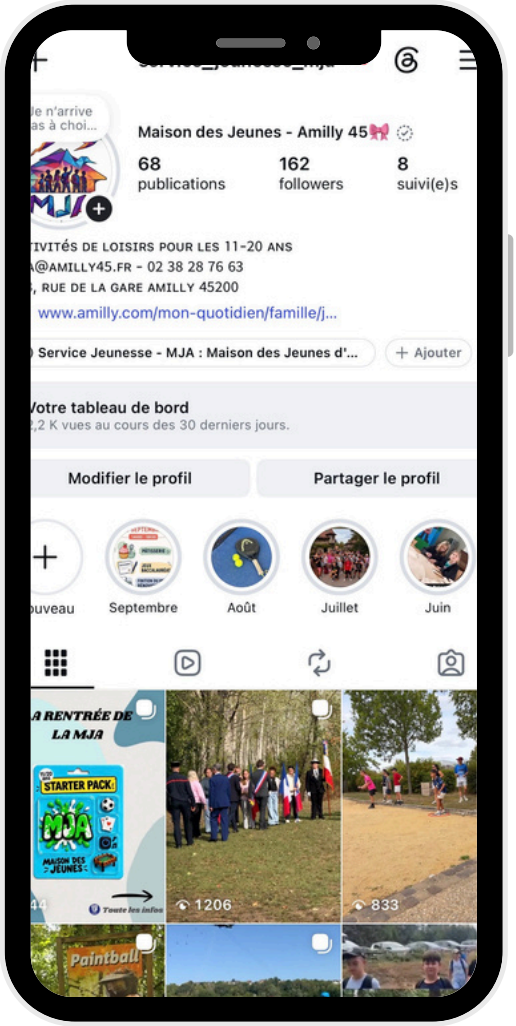
Maison des Jeunes - Amilly 45
68 publications
162 followers
8 suivi(e)s
www.amilly.com/mon-quotidien/famille/j...
Service Jeunesse - MJA : Maison des Jeunes d'...
Ajouter
Modifier le profil
Partager le profil
Septembre
Août
Juillet
Juin
LA RENTRÉE DE LA MJA
STARTER PACK
1206
833
Paintball

06.89.86.49.63
06.89.93.91.84

## 5. ÉQUIPE ET ENCADREMENT

### 5.1. Présentation de l'équipe pédagogique

Clarys - directrice

Johny - directeur adjoint

Léo - animateur

Gabrielle - animatrice

Volkan - animateur

Alexandre - animateur

## 5.2. Rôle et missions des animateurs

L'équipe d'animation a plusieurs fonctions.
Avec les jeunes :

- Veiller à la sécurité physique et morale des jeunes.
- Accueillir et écouter.
- Poser un cadre clair
- Favoriser l'autonomie.
- Froposer des activités adaptées.
- Observer les besoins du jeune.
- Encourager le jeune à s'inscrire à des activités auxquelles il ne pensait pas, en lui donnant envie.
- Favoriser le dialogue.
- Les sensibiliser au respect de chacun, quelle que soit la différence.

Les partenaires:

- Veille à la bonne organisation sur place.
- Veille aux réspects des règles.

Avec l'équipe:

- Travailler en équipe, échanger, partager et s'entraider.
- Partager les différents savoirs (sport, culture, activités manuelles…).
- Respect de la charte animateur

*"L'animateur adopte une posture professionnelle, bienveillante en cohérence avec les valeurs du projet pédagogique."*

## 5.3. Rôle et missions de la direction

La direction est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que le bon fonctionnement de l'ACM.
Elle assure notamment :

- La sécurité physique, moral des jeunes et de l'équipe.
- L'organisation générale.
- La coordination de l'équipe.
- La communication avec les familles et prestataires.
- Le suivi administratif.
- La gestion du matériel et des locaux.
- Former et accompagner les animateurs au mieux.
- L'évaluation du projet.
- Avoir une écoute active.

*"La direction veillera également à favoriser la communication au sein de l'équipe avec les parents et les jeunes."*

### 5.4. Organisation du travail et préparation des activités

Afin d'assurer une organisation cohérente et de qualité au sein de la MJA, plusieurs temps de réunion sont organisés avec l'équipe pédagogique.
Une réunion générale est organisée avant chaque période de vacances. Elle permet d'échanger autour du projet pédagogique, de construire les projets d'activités de présenter les sorties envisagées et de réfléchir collectivement aux objectifs éducatifs que nous souhaitons mettre en œuvre auprès des jeunes.

Au début de chaque semaine, une réunion de préparation permet de planifier le déroulement de la semaine. Ces temps de travail collectif permettent de préciser les rôles de chacun, d'anticiper les besoins matériels et d'assurer la bonne mise en place des activités.

Des temps d'échange permettent également de faire le bilan des journées, d'évaluer les activités proposées et d'adapter l'organisation si nécessaire en fonction des retours des jeunes.

La direction et les animateurs favorisent le partage d'idées, d'expériences et de savoir-faire. Une communication régulière entre les membres de l'équipe permet ainsi de garantir la cohérence des actions proposées et de contribuer à un accueil de qualité.

## 6. SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES JEUNES

### 6.1. Sécurité physique et morale

L'équipe pédagogique veille à garantir un environnement sécurisant et adapté à chacun, afin que tous les jeunes puissent participer aux activités dans de bonnes conditions.

La sécurité physique est assurée par une vigilance constante de l'équipe lors des sorties et des activités, le respect des consignes de sécurité, ainsi que l'adaptation des activités à l'âge et aux capacités des jeunes.

La sécurité morale et affective repose sur le respect de chacun l'écoute, la bienveillance et le refus de toute forme de violence, de discrimination, d'humiliation ou de harcèlement. Les animateurs doivent être attentifs aux comportements et aux besoins des jeunes et intervenir de manière adaptée en cas de dialogue, de conflit ou de difficulté.

L'objectif est que chaque jeune puisse se sentir en confiance, écouté et respecté au sein de la MJA, dans un cadre favorisant son épanouissement.

### 6.2. Santé, hygiène et suivi sanitaire

L'équipe veille au respect des règles d'hygiène au quotidien, notamment au lavage des mains, à la propreté des locaux et du matériel utilisé, ainsi qu'au maintien d'un environnement propre et adapté à l'accueil des jeunes.

Les règles d'hygiène en cuisine sont également respectées. Un cahier de suivi des ingrédients est tenu à jour, avec notamment les dates de réception, d'ouverture et de péremption des produits, ainsi que les informations nécessaires à leur traçabilité. Des plats témoins sont conservés conformément aux règles en vigueur. La température des réfrigérateurs est contrôlée chaque jour et reportée dans un relevé afin de garantir le respect de la chaîne du froid et la bonne conservation des aliments.

Les informations sanitaires nécessaires à l'accueil des jeunes sont recueillies au moment de l'adhésion ou peuvent être ajoutées ultérieurement si nécessaire. L'équipe prend connaissance des éventuelles allergies, contre-indications ou informations importantes transmises.

En cas de blessure, de malaise ou de problème de santé, l'équipe fera le nécessaire et préviendra la personne responsable du jeune. Une trousse à pharmacie est toujours emportée lors des sorties et une pharmacie est disponible directement dans la structure. Un assistant sanitaire est également désigné afin de veiller à la bonne organisation.

### 6.3. Protocoles d'urgence et prévention des risques

Un exercice d'évacuation incendie sera organisé au cours de la période de vacances de toussaint afin de sensibiliser les jeunes et l'équipe pédagogique aux consignes de sécurité, de leur permettre de s'entraîner à évacuer les locaux dans le calme, d'identifier le point de rassemblement et de connaître la marche à suivre en cas d'incendie.

## 7. ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

A la fin de la période de vacances, un bilan complet (activités,sorties..) est réalisé avec l'équipe pédagogique afin d'identifier les points positifs, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration pour les prochaines périodes d'accueil.

Plusieurs critères sont pris en compte :

La participation aux activités proposées et l'investissement des jeunes.
Leur capacité à proposer des idées et à exprimer leurs envies.
Leur implication dans les projets collectifs et la vie quotidienne de la MJA.
Le respect des règles de vie, du matériel et des autres participants.

Leur capacité à prendre des initiatives et à participer à la création de nouvelles activités.
Des temps d'échange permettent aux jeunes de donner leur avis sur les activités réalisées, de partager leurs ressentis et de proposer des améliorations. Ces retours permettent à l'équipe d'adapter ces propositions.

L'objectif n'est pas uniquement de mesurer la présence des jeunes, mais également de valoriser leur engagement et leur participation à la vie de la structure.

Jeunes :

L’évaluation de leur implication s’effectue tout au long de la période de vacances à travers l’observation de l’équipe, les échanges avec les jeunes et les bilans réalisés après les activités.

| Objectif évalué | Indicateurs observés |
|---|---|
| Favoriser le vivre-ensemble | Entraide entre les jeunes, respect des règles de vie collective. |
| Favoriser la participation des jeunes | Implication dans les projets, participation à la vie de la structure et aux activités proposées. |
| Élargir le champ des possibles | Implication des jeunes dans des activités ou des sorties qu’ils n’auraient pas forcément choisies ou découvertes spontanément. |

## 8. ANNEXES

### 8.1. Charte de l'animateur

# CHARTE ANIMATEUR

Sécurité physique et morale Cadre respectueux et bienveillant

👥 Les animateurs doivent adopter une posture éducative adaptée. Ils doivent être à l'écoute, disponibles et bienveillants envers les jeunes, tout en expliquant clairement les règles et décisions. (Demander de l'aide ou relayer une situation si nécessaire).

🗣️ Utiliser un langage respectueux avec les jeunes et les collègues, et privilégier le dialogue ainsi qu'une gestion positive des conflits.

📱 Le téléphone est interdit pendant les activités sauf en cas de nécessité professionnelle ou d'urgence personnelle, à condition de prévenir le collègue. L'animateur doit rester concentré sur les jeunes, assurer leur sécurité et être pleinement disponible en cas de situation à risque.

🚭 Interdiction de consommer alcool ou drogues pendant le service et de fumer dans les locaux ou devant les jeunes, afin de garantir un travail sécurisé et responsable.

🔒 Ne pas prendre de photos ou vidéos des jeunes à des fins personnelles, respecter la vie privée des jeunes et des familles, et garder confidentielles les informations du service et des jeunes en dehors du cadre professionnel.

⏰ Respecter les horaires, prévenir les collègues et le directeur en cas de retard ou d'absence, participer activement aux réunions et à la vie de l'équipe.

📋 Appliquer les règles et procédures du service, garantir la sécurité affective et physique des jeunes, respecter le matériel et les locaux, et signaler tout incident ou risque.

🎲 Favoriser la participation et l'autonomie, encourager le vivre-ensemble, et rester vigilant face aux comportements à risque et au mal-être.

⚠️ Alerter l'équipe ou la hiérarchie si nécessaire et apporter une réponse éducative adaptée à chaque situation. Respecter ses collègues et leur travail, communiquer clairement les informations importantes, s'entraider pour maintenir la cohésion d'équipe et adopter une attitude constructive. (Cahier de correspondance / groupe WhatsApp de travail)

**« Chaque membre de l'équipe s'engage à respecter cette charte afin de garantir un environnement sécurisant, éducatif et respectueux pour tous. »**